

Commune de Châtellerault
CAISSE DES ECOLES
Délibération du comité

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID : 086-268600053-20231212-CE235200DL0032A-DE



du 12 décembre 2023

n° 2023/32

ETAIENT PRÉSENTS : Madame MARECOT
Monsieur PAQUET

ETAIENT EXCUSÉS : Mesdames PRINCET, ONILLON et HOUSSIN
Monsieur ABELIN

Y ASSISTAIT : Madame HORREAU-BIGOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame MARECOT

OBJET : Ecole élémentaire Paul Painlevé – Classe découverte à LATHUS (CP et CP-CE1)
– Du 16 au 17 octobre 2023

Le comité de la Caisse des écoles a étudié le projet classe de l'école élémentaire Jules FERRY qui doit se dérouler pour la période du 16 au 17 octobre 2023. Le comité, après en avoir délibéré, décide d'accorder la subvention suivante :

Montant éligible :	4 082,40 €
<i>Mobilisation enveloppe CDE sortie / classe</i>	
<u>Montant sollicité</u>	736,00 €
Nombre d'enfants :	46
TOTAL SUBVENTION proposée :	736,00 €
1er acompte janvier 2024	368 €
Solde sous réserve bilan financier	368 €

UNANIMITÉ

Certifié exécutoire
Par le Président de la Caisse des écoles
de CHATELLERAULT

Pour ampliation,
Pour le Maire-Président, par délégation,
Jeannie MARECOT

Transmis à la Sous-Préfecture le
N°
Publié à la mairie le